BULLETIN MUNICIPAL DE SOUZY

JUIN 2023 – n°4/2023

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – mairie@souzy.fr -
Accueil du public : lundi 14h-18h ; mardi 9h-12h ; jeudi 9h-12h ; vendredi 14h-18h
Site internet : www.souzy.fr – Suivez-nous sur notre page Facebook et recevez toutes les infos sur Panneau Pocket

Samedi 10 juin, les bénévoles de Souzy en Famille, du Tennis de Table et du CCAS avaient mis les petits plats dans les grands pour accueillir les amateurs de pétanque et les gourmets pour le fameux Cochon à la Broche.

CONSEIL MUNICIPAL DE SOUZY

Séance du jeudi 1er juin 2023
PROCES-VERBAL

SEANCE N°04/2023

Étaient présents : Guy SAULNIER – Daniel MURE – Sandrine PONCET – Cyrille PUPIER – Céline CAHEN – Alexandre GERIN – Cindy CARRA – Pascale VERNAY – Lionel VERRIERE – Patrick VOLAY – Bruno MAUVERNAY – Luc TAVERNIER.
Étaient excusées : Denis PONCET
Étaient absentes : Aurélie CHENE– Laetitia LA VALLE CHAIRIEW

Ordre du jour

1. Plan Guide – validation des orientations
2. Plan local d'urbanisme
3. Travaux lotissement Clos St Charles
4. Dossiers de voirie (chemin du Vernay, signalétiques, …)
5. Convention partenariale pour le bus France Services de la CCMDL
6. Convention RASED année 2023
7. Convention adhésion au dispositif « référent déontologue de l'élu local » avec le CDG 69
8. Informations diverses
9. Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle les principaux points évoqués lors du dernier conseil municipal en date du 27 avril 2023. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 27 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance

Sandrine Poncet est désignée secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

1) Plan Guide – validation des orientations

Monsieur le Maire fait le point sur l'étude du plan guide. Celui-ci est en cours de finalisation. Une réunion du comité de pilotage s'est tenue le 28 avril dernier. Cette réunion avait pour but de restituer et valider la vision stratégique de la commune ainsi que l'ensemble du plan d'actions présenté. Le conseil municipal s'est ensuite réuni en réunion de travail le 25 mai pour débattre sur les actions à mener à court, moyen et long terme.

Monsieur le Maire dresse la liste des actions prioritaires décidées en commission :

- Réflexion menée pour l'acquisition de parcelles de terrains
- Révision du PLU avec évolution de la zone 1AU du haut du village
- Aménagement de la rue de l'école et de l'entrée ouest du village (côté Les Halles)
- Ilôt Didier : étude de l'opportunité d'installer une auberge + étude avec l'OPAC et la CCI pour porter le projet d'aménagement de l'îlot.
- Etude de faisabilité pour la création d'une maison d'assistantes maternelles ou d'une micro-crèche
- Aménagement de la traversée du village, route de Feurs entre l'intersection de la rue de l'école et l'intersection route des Grandes Terres.
- Rouvrir le chemin rural Bois Bonnet
- Aménagements au Camard pour faire ralentir la vitesse des véhicules

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon s'est proposée de faire une étude d'opportunité commerciale sur la faisabilité d'une auberge au sein de l'îlot Didier. La proposition comprend plusieurs étapes : la réalisation d'une étude de marché, l'analyse juridique du mode d'exploitation et l'accompagnement du porteur de projets. Le montant total de l'étude s'élève à 9 750 € HT.

La CCMDL doit transmettre les coordonnées d'un autre organisme qui réalise ce type d'étude.

Le conseil débat sur la nécessité d'une auberge à Souzy

2) Plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire a rencontré fin mai les services de l'Etat et Mme Gay du bureau d'études d'urbanisme REALITES. Les orientations du plan guide leur ont été présentées. En cas de mise en révision du PLU, la commune devra prendre en compte les points suivants :

- Mise en révision du SCOT en 2026,
- Mise en compatibilité par rapport au SRADDET Auvergne Rhône-Alpes (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)
- Nouvelle loi sur la zéro artificialisation nette (ZAN). La Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Toutes ces contraintes posent la question sur l'intérêt de lancer une révision du plan local d'urbanisme.

Le cas échéant, la délibération de mise en révision sera prise après l'approbation du plan guide qui servira de base à l'évolution de la commune pour les prochaines années.

3) Travaux lotissement Clos St Charles

Le SYDER a lancé les travaux pour l'installation d'un nouveau transformateur au lieu-dit St Charles. Les travaux doivent durer un mois.

Le promoteur actuel est en train de céder son terrain à un nouveau promoteur.

4) Dossiers de voirie

Chemin rural du Bois Bonnet

Monsieur le Maire explique qu'il est envisagé de rouvrir le chemin du Bois Bonnet, reliant le lotissement du Vernay au haut du chemin de la Barnatte. Pour ce faire, il est nécessaire de réaliser un bornage. Par ailleurs, l'assiette actuelle du chemin traverse le Bois Bonnet. Il est possible de modifier le tracé en longeant la parcelle A231 appartenant à M. et Mme Viallon. Une division sera donc réalisée en accord avec les propriétaires.

Monsieur le Maire présente le devis établi par le Cabinet de géomètre Denton pour le bornage du chemin et la division de la parcelle A231. Le montant total s'élève à 2 328 € TTC. Un second devis a été demandé au Cabinet Pigeon Toinon de Feurs mais est plus onéreux. Le conseil municipal valide la proposition du cabinet Denton.

Signalétiques

Monsieur le Maire présente le devis de la société Linéax pour le remplacement et l'installation de panneaux de signalisation routière, ainsi que pour l'installation de plots lumineux solaires aux abords des plateaux de ralentissement de la Route de Montbrison. Des informations complémentaires seront demandées.

Rue de l'école

Cyrille Pupier présente l'avancement du dossier d'aménagement de la Rue de l'école. Une première réunion avec M. Gruson, technicien de l'Agence Technique Départementale, a été organisée courant mai. La CCMDL a procédé à l'inspection des réseaux d'assainissement, le rapport nous est parvenu pour la partie de la Rue de l'école. Reste le secteur du lotissement des Grillons qui doit nous être transmis début juin. La liste des concessionnaires réseaux a été établie. Ils seront convoqués pour une première réunion de concertation d'ici fin juin. M. Gruson doit nous établir un premier projet d'aménagement courant juin pour une présentation au prochain conseil municipal.

5) Convention partenariale pour le bus France Services de la CCMDL

Monsieur le Maire explique que la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) a investi dans un bus France Services qui sillonnera les routes des Monts du Lyonnais pour aller à la rencontre des habitants et proposer les services déjà en place dans les Maisons France Services de St Laurent de Chamousset et St Symphorien sur Coise.

Le service pourra être complété par des permanences d'autres services de la CCMDL et de certains partenaires, en binôme avec l'agent France services, selon un planning communiqué en amont des déplacements sur les 30 communes concernées.

Il a été établi qu'une permanence se tiendra ponctuellement dans la commune de SOUZY, le mercredi de 9h à 12h. Cette fréquence ainsi que le jour peuvent-être modifiés, d'un commun accord, suivant les besoins de la commune et les retours terrains évalués par les agents d'accueil.

Une convention partenariale doit être signée entre la CCMDL et la Commune de Souzy.

La CCMDL s'engage à assurer les permanences selon un calendrier de passage prédéfini.

La commune de SOUZY s'engage quant à elle à :
- Accueillir, selon le calendrier de passage arrêté conjointement, le bureau itinérant France Services de la CCMDL, sur le parking Montée du Bourg, afin de faciliter son fonctionnement en application de la Charte France Services ;
- Désigner Monsieur le Maire comme correspondant du bureau itinérant de la CCMDL ;
- Apporter son aide technique par l'accès à un branchement électrique ;
- Assurer la diffusion sur le site de la Mairie et par affichage et tout autre moyen jugé utiles, des jours de permanences du bureau itinérant France Services, ainsi que les services proposés à ses administrés.

La convention sera conclue pour une durée de trois ans à compter du 1er juin 2023.

Accord du conseil municipal.

6) Convention RASED année 2023

Monsieur le Maire explique que dix-neuf communes des Monts du Lyonnais sont adhérentes au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED) pour leur école publique en 2023.

Le budget prévisionnel de fonctionnement et d'équipement du RASED sur le territoire de la CCMDL a été validé par l'inspection de l'Education Nationale à hauteur de 3 000 €. Afin de simplifier la gestion du RASED, la commune de St-Martin-en-Haut verse l'intégralité de la subvention au RASED et récupère auprès des autres communes leur contribution en proportion des effectifs de leur école primaire publique.

Pour Souzy, le montant s'élève à 76.41 € pour l'année 2023.

Le conseil municipal approuve le projet de convention à intervenir entre la commune de St Martin en Haut et la commune de Souzy.

7) Désignation d'un référent déontologue « élu local »

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les élus membres du conseil municipal doivent exercer leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local. Cette charte fixe sept principes déontologiques qu'un élu local doit respecter. Le même article prévoit que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect de ces principes déontologiques.

Ainsi, à compter du 1er juin 2023, un référent déontologue doit être désigné par le conseil municipal.

Les missions de référent déontologue doivent être exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences.

Le Centre de Gestion du Rhône (cdg69) propose aux collectivités qui le souhaitent de pouvoir désigner le référent déontologue des agents du cdg69 comme référent déontologue pour leurs élus.

A l'instar des agents, les élus pourront le saisir via un formulaire de saisine dématérialisé ou par courrier envoyé au cdg69. Le référent déontologue pourra contacter si besoin l'élu, qui recevra ses réponses par écrit (courriel ou courrier en fonction du mode de saisine). La rémunération du référent déontologue sera assurée par le cdg69 dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur, soit 80€ par dossier traité.

La mission sera financée par la cotisation que la commune verse au cdg69. Il n'y aura donc pas de surcoût pour la commune.

La collectivité devra signer une convention d'adhésion avec le cdg69 dans le cadre de la convention unique fixant les modalités et conditions d'exercice de cette mission. La durée de désignation du référent déontologue élu suit celle de la convention unique, soit jusqu'au 31 décembre 2024, renouvelable une fois pour une durée de 3 ans.

Le conseil municipal approuve l'adhésion au dispositif « référent déontologue de l'élu local » mis en place par le Centre de gestion du Rhône et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention correspondante.

8) Informations diverses

Monsieur le Maire présente le devis de la société SB2i pour l'acquisition d'un ordinateur portable pour le bureau des élus et d'un second écran de travail pour le secrétariat de mairie. Montant du devis : 1 995.60 € TTC.

Il fait part :

- Des remerciements de la famille Mauvernay suite aux obsèques de M. René Mauvernay
- Des remerciements du Club Jeunesse d'Automne, de la FNACA et du club de foot Haute Brévenne pour la subvention allouée
- Des règles d'implantation des bâtiments d'élevage vis-à-vis des tiers transmises par la Chambre d'Agriculture.

Il rappelle l'organisation de la Fête des Mères ce samedi 3 juin en collaboration de Souzy en Famille et sollicite la présence des élus aux diverses manifestations de la commune.

Cyrille Pupier informe que le Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais a programmé le renouvellement de la canalisation d'eau du Champagnol pour la fin d'année 2023 – début 2024.

Au niveau de la voirie, il informe également que le fauchage des talus démarrera la semaine du 5 juin.

Par ailleurs, il communique le montant de l'enveloppe allouée à Souzy dans le cadre du programme voirie communautaire : 10 227.91 €. Celui-ci sera utilisé en 2024 pour les travaux de la Rue de l'école.

Il fait part des avancements du plan vélo de la Communauté de Communes et rappelle l'organisation du cyclo des Monts le 10 juin prochain. Les jeunes cyclistes traverseront la commune le samedi après-midi.

Patrick Volay fait le point sur l'avancement du char du comice. Il informe que la prochaine rencontre aura lieu samedi 17 juin à 8h. Il fait un appel à bénévoles pour la surveillance des parkings, l'installation, la tenue des buvettes et la restauration.

Validé par le Maire, Guy Saulnier

La secrétaire de séance, Sandrine Poncet

Le 12 juin 2023

Informations municipales

Recevez en temps réel les informations de Souzy

Grâce à l'application **Panneau Pocket**, recevez en temps réel les actualités de la commune, et plus largement des Monts du Lyonnais.
Téléchargez l'application, elle est gratuite ! Vous n'avez ensuite plus qu'à mettre « Souzy » dans **vos favoris**.

Et nous vous rappelons que vous pouvez aussi suivre les actualités de Souzy sur notre page **Facebook Mairie de Souzy** et sur notre **site internet** www.souzy.fr

Bus France Services

Le BUS France services arrive dans les Monts du Lyonnais.

Vous connaissez déjà les deux Maisons Des Services, labellisées France services, de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, situées à Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise.

Elles vous apportent une aide dans vos démarches administratives du quotidien, **retrouvez les mêmes services dans votre village** avec le Bus France Services des Monts du Lyonnais, près de chez vous, sans rendez-vous et gratuit.

Vous êtes perdus dans vos papiers,
Vous ne savez plus à qui vous adresser,
Vous avez peur de vous tromper,
Vous n'avez pas d'ordinateur,
Venez, on va vous accompagner !

Par exemple :
- Je déclare mes revenus
- J'établis mon permis de conduire, ma carte d'identité
- Je demande une aide (allocation logement, RSA)
- Je cherche un emploi
- Je cherche à rembourser mes soins
- Je prépare ma retraite
- Je fais face à un litige ou un conflit
- J'attends un enfant

Vous trouverez le Bus France services à :
AVEIZE, BRULLIOLES, BRUSSIEU, CHAMBOST-LONGESSAIGNE, CHATELUS, CHEVRIERES, COISE, DUERNE, GRAMMOND, GREZIEU LE MARCHE, HAUTE RIVOIRE, LA CHAPELLE SUR COISE, LARAJASSE LE BOURG, LARAJASSE L'AUBEPIN, LES HALLES, LONGESSAIGNE, MARINGES, MEYS, MONTROMANT, MONTROTTIER, POMEYS, SOUZY, ST CLEMENT LES PLACES, ST DENIS SUR COISE, ST GENIS L'ARGENTIERE, ST MARTIN EN HAUT, STE CATHERINE, STE FOY L'ARGENTIERE, VILLECHENEVE, VIRICELLES, VIRIGNEUX.

Permanences à Souzy, rue de l'école – parking de la salle polyvalente, le mercredi de 9h à 12h aux dates suivantes :
28 juin – 9 août – 20 septembre – 18 octobre – 22 novembre – 20 décembre

Contactez-nous par mail : busfranceservices@cc-mdl.fr
Maison des services Saint-Laurent-de-Chamousset - 122, avenue des 4 cantons - **Tél. 04 74 26 50 78**
Site internet de la Communauté de communes : https://www.cc-montsdulyonnais.fr/maisons-services

Cyclo des Monts

Le cyclo des Monts est une randonnée vélo proposée aux enfants des Monts du Lyonnais scolarisés en classe de CE2 – CM1 et CM2. Il s'est déroulé le samedi 10 juin.

Cette année, 2 parcours étaient proposés. Le 1er partait de la commune de Coise, s'arrêtait à Aveize le temps de midi et arrivait à Ste Foy. Le 2nd parcours démarrait de Villechenève, puis traversait Montrottier pour arriver à Ste Foy. Une halte était prévue à Souzy avant l'arrivée à Ste Foy l'après-midi.

Ainsi, ce sont une cinquantaine d'enfants, accompagnés d'une quinzaine d'adultes qui se sont désaltérés dans la cour de l'école.
Plusieurs enfants de Souzy participaient. Bravo à eux !

De gauche à droite : Lucas Waquet, Lucie Waquet, Quentin Georges Mauvernay, Simon Kempf, Camille Steinbrugger, Lou-Anne Boudonnat

Info carte d'identité / passeport

La Mairie de Brussieu nous informe de la mise en place d'un agenda en ligne, disponible sur le site internet de la mairie, pour la prise d'un rendez-vous pour déposer un dossier ou récupérer un titre d'identité. Pour cela, connectez-vous sur https://www.brussieu.com.

Pour rappel, vous pouvez faire faire votre titre d'identité (carte d'identité ou passeport) dans n'importe quelle mairie équipée d'une station biométrique. Localement, les mairies de St Laurent de Chamousset, Brussieu, Montrottier, St Symphorien sur Coise ou Chazelles sur Lyon sont équipées. Il est nécessaire de prendre un RDV avant de vous déplacer.

Offres d'emploi, jobs d'été

L'ADMR Chamousset en Lyonnais propose des CDD à temps plein ou à temps partiel pour la période estivale. Pour les contacter : 04.74.70.59.76.

L'entreprise Provol & Lachenal, installée dans la zone de Souzy, recherche également des agents de production. Horaires de travail : 5h – 12h. Pour les contacter : 07.78.83.00.10.

La Communauté de communes a récemment mis en place un nouveau portail d'offres d'emplois proposées par les entreprises locales. Si vous recherchez un poste, n'hésitez pas à le consulter : https://emploi.cc-mdl.fr/offres-d-emploi .
Un page spéciale est consacrée aux jobs d'été pour les étudiants et lycéens à partir de 16 ans.

Informations Monts du Lyonnais

Osez reprendre le vélo !

Si vous avez 60 ans et plus, que vous souhaitez reprendre le vélo mais avez quelques appréhensions, alors participez à une session organisée par la Communauté de Communes.

Différentes sessions sont proposées :

- Des sessions pour débutants sur vélo classique : jeudi 22 juin et mardi 4 juillet, matin ou après-midi.
- Une session découverte du vélo à assistance électrique : jeudi 29 juin.

Ces sessions sont gratuites et sur inscription au minimum 8 jours avant la séance.

Pour toutes informations et inscriptions, merci de contacter Margaux Guinand, du service mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais au 04.72.66.24.16 ou margaux.guinand@cc-mld.fr

Cars du Rhône – Sytral / Abonnements scolaires et étudiants

SYTRAL Mobilités invite les parents d'élèves à souscrire les abonnements annuels scolaires ou étudiants de leur enfant sur le site www.carsdurhone.fr/scolaires

Les familles ont jusqu'au 15 juillet pour effectuer cette démarche et avoir la garantie d'un titre valide dès la rentrée scolaire.

L'abonnement annuel est valable sur l'ensemble du réseau Cars du Rhône du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, tous les jours, même le week-end.

Pour être informé en temps réel des conditions de circulation sur le réseau, les usagers peuvent s'inscrire au service gratuit d'alertes SMS depuis le site internet www.carsdurhone.fr.

Jeu Marrette – Espace Parents / Enfants de 0 à 6 ans

L'Archipel (centre socioculturel de St Symphorien sur Coise) propose des temps de jeux aux familles avec enfants de 0 à 6 ans (mercredi matin 1 fois par semaine, jeudi matin 1 fois tous les 15 jours et 4 samedis par an) sur la commune de St Laurent de Chamousset et de Saint Symphorien sur Coise.
Il s'agit d'un espace de sociabilisation, d'éveil, pour les enfants et aussi un bel espace d'échanges pour les familles.

Les familles aiment partager dans ce lieu, un temps privilégié avec leur enfant, rencontrer d'autres parents et aussi les professionnelles du centre socioculturel.

L'accueil est gratuit et sans inscription.

Des informations complémentaires sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Ecole de Souzy

Une fin d'année scolaire riche en découvertes pour les élèves de Souzy

Dans le cadre des rencontres Usep, les élèves de CE-CM de l'école ont participé à une journée hockey au gymnase de Pomeys le lundi 5 juin, lors de laquelle ils ont pu jouer avec les élèves de CE-CM des écoles de Pomeys et de Brussieu.
Les élèves de maternelle CP ont quant à eux fait une rencontre "jeux athlétiques et boules" à l'école de Brussieu le vendredi 16 juin, avec les écoles de Chambost-Longessaigne, St Clément les places et Haute-Rivoire.

Le vendredi 9 Juin, toute l'école s'est rendue au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Joseph Déchelette, à Roanne. Les CE-CM ont participé à un travail de description sur le thème du portrait, et ils ont ensuite fait un atelier pour clôturer la demi-journée (reproduction de portrait face à l'œuvre pour les CE, reproduction de portrait avec la technique du calque pour les CM).

Les maternelles-CP ont fait une visite autour des couleurs et des émotions puis ils ont cherché certains détails dans les œuvres. Ils ont ensuite fait un atelier dans la partie archéologie, lors duquel ils ont observé des statuettes et ont réalisé des graphismes sur une reproduction de l'amulette du sanglier, un des emblèmes du musée.

Les enfants sont ensuite allés pique-niquer au parc Beaulieu de Riorges. Puis pour terminer la journée, ils sont allés voir une exposition d'œuvres sur le thème de l'arbre (une partie faite par des artistes, une autre faite par des élèves).

Inscriptions rentrée scolaire 2023

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école publique de Souzy pour la rentrée prochaine, vous pouvez contacter directement Mme Alexia Durand, directrice, au 04.74.70.04.64.

Préparatifs du Comice – édition 2023

Le comité d'organisation du Comice des 4 cantons, qui se déroulera du 8 au 10 juillet 2023 à St Laurent de Chamousset, lance un appel à bénévoles pour l'installation du comice, la surveillance des parkings, la tenue des buvettes et la restauration.

Si vous souhaitez apporter un peu de votre temps à cette belle manifestation des Monts du Lyonnais, merci de contacter notre référent communal, Patrick Volay au 06.82.86.15.41.

Pour l'heure, certains bénévoles s'attèlent à la préparation du char de Souzy en vue du défilé du dimanche 9 juillet. La prochaine rencontre est programmée samedi 17 juin à 8h au local technique.

Les bénévoles à l'œuvre

Puis le moment de convivialité, toujours apprécié !

Souzy en Famille

Fête des Mères

Samedi 3 juin, la Municipalité et Souzy en Famille avaient convié habitants, nouveaux arrivants, et jeunes parents pour un moment de convivialité à l'occasion de la fête des mères.
Après une allocution de Guy Saulnier, maire, et d'Odette Mure, présidente de Souzy en Famille, quatre nouveaux arrivants se sont vus offrir une carte d'adhérent et une plante par Souzy en Famille. Toutes les mamans présentes ont reçu une jolie plante en cadeau. Les organisateurs ont regretté l'absence des jeunes parents, malgré les huit naissances enregistrées en 2022.
La petite cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la commune.

Concours de pétanque et cochon à la Broche

Résultats du concours de pétanque

Samedi 10 juin a eu lieu le traditionnel concours de pétanque précédent le repas du « cochon à la broche ».
Avec un ciel clément en début d'après-midi, ce sont 64 doublettes qui se sont présentées. Malheureusement une belle averse pointa son nez, perturbant le cours de la 3ème partie.
Une fois l'averse finie, le concours repris son cours pour donner les vainqueurs suivants :

- Sébastien Cazemajou et Thomas Guingard, vainqueurs du concours de pétanque (photo ci-dessous)

Dans ce concours, étaient aussi récompensées la meilleure doublette jeune (-18 ans) et la meilleure doublette féminine.

- Pour les jeunes, la coupe est remportée par Nolan Chillet et Judith Rimaud
- Pour les féminines, le trophée revient à Alexandra Girard et Clarisse Fournel

Les vainqueurs

Les gagnantes en féminine

Une belle édition du Cochon à la Broche

La pluie de la fin de journée n'a pas freiné les nombreuses personnes venues pour déguster le fameux repas du Cochon à la Broche préparé par les bénévoles du CCAS, de Souzy en Famille et du Tennis Table. Le feu d'artifice tiré par l'aveizois Brice Barange a été le point d'orgue de la soirée. Puis la fête s'est poursuivie sur la piste de danse sous une belle ambiance. Les plus fêtards ont pu profiter de la soirée pendant une bonne partie de la nuit.

Les organisateurs remercient tous les bénévoles pour l'aide apportée à l'installation, au déroulement et au rangement de cette belle journée finalement peu perturbée par la météo. Le rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine, le samedi 15 juin 2024.

Foyer Rural - Tennis de Table

Résultat final des équipes Adultes

Equipe 1 (en Départementale 1) : Lors de la dernière journée, notre équipe fanion recevait nos voisins de Chambost-Longessaigne. Lors de ce derby, les 2 équipes, à égalité à la 2ème place de leur poule, se sont séparées sur un match nul. Résultat qui n'arrange aucune des 2 équipes, puisque seule une victoire aurait permis de participer aux barrages d'ascension. Notre équipe termine donc à cette 2ème place, et ne retrouvera pas le niveau supérieur, objectif du début de saison.

Equipe 2 (Départementale 1) : Cette équipe recevait aussi une équipe de Chambost-Longessaigne. La rencontre se termine par une belle victoire, qui permet à l'équipe 2 de terminer la saison invaincue et d'accéder au plus haut niveau départemental.
Restera à jouer les titres de départementale 1 début juin.

Equipe 3 (Départementale 2) : Notre équipe, en difficulté en cette fin de saison dans sa poule, a réussi l'exploit de battre le leader invaincu lors de la dernière journée et ainsi assurer son maintien sans avoir à dépendre du résultat des autres équipes.

L'équipe 2 qui accède à la pré-régionale

Résultats des équipes Jeunes

Le samedi 29 avril, avait lieu la journée finale du championnat jeune, avec 6 équipes du club de Souzy.
Lors de cette journée, constituée sous forme de play-off par rapport aux résultats des journées précédentes, notre équipe 1 était venue pour jouer le titre et les 5 autres équipes jouaient, elles, des matchs pour le classement final.

L'effectif présent

Après de nombreuses rencontres très accrochées dans lesquelles nos équipes ont brillé, avec notamment les équipes 3 et 6 qui terminent invaincue à leur niveau, les autres équipes se maintiennent aisément. Puis, « la cerise sur le gâteau » est venue de l'équipe 1 en compétition pour le titre et alors que tout au long de l'ultime rencontre elle été malmenée. Contrariant les pronostics, Noah a remporté l'ultime match face au leader adverse, offrant ainsi le titre en catégorie jeune du Grand Ouest Lyonnais au club de Souzy.

Ce titre, en catégorie jeune est le 9ème pour notre club et permet de rejoindre en terme de palmarès le club de L'Arbresle, et d'être ainsi le club le plus titré, à égalité avec nos voisins Arbreslois.

Noah et Mathis qui remportent le titre 2023

Tournoi de Pomeys

En cette fin de saison, avait lieu le tournoi du club voisin de Pomeys, avec la participation de plusieurs membres de notre club.
En fin de journée, on retrouvait :

- dans le tableau principal, 4 pongistes de Souzy en ¼ de finale, et 2 en demie finale, mais malheureusement pas de finaliste.

Et 2 gagnants :

- Dans le tableau « -700 Points » : Cédric Guichard remporte le trophée sans faiblir
- Dans le tableau « consolante jeune » : finale entièrement Manienne, puisque qu'Axel Verrière remporte cette finale très indécise face à son coéquipier de club Noah Di Martino

Cédric et les finalistes en catégorie jeune : Axel et Noah

Cet été, le tennis de table vous propose un stage multiactivités

Semaine du 24 au 28 juillet

Le Tennis de Table de Souzy
Organise un
stage MULTI-ACTIVITES
pour jeunes 9-15 ans ouvert à tous

PHOTO NON CONTRACTUELLE

- Foot
- Basket
- Pétanque
- Course d'orientation
- Tennis de table
- Etc…

Fin de stage : lots pour tous

Inscription **OBLIGATOIRE**
à l'avance et renseignements
au : **06 82 58 75 51**
(Damien)

09h00 à 16h30 : rdv à la salle des sports de Souzy

25 € la journée
100 € la semaine

Prévoir pique-nique tiré du sac
Un tournoi de tennis de table sera organisé le dernier jour

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE